



# ESPACES INFO→ÉNERGIE DU RHÔNE

INFORMATIONS ET CONSEILS PRATIQUES  
SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Vous allez construire ou rénover votre logement ?

Les pistes à suivre pour une habitation économique et respectueuse de l'environnement.

- 1 **l'orientation**  
Profiter au maximum des apports dits "passifs" du soleil en hiver et pouvoir s'en protéger en été.
- 2 **La forme et l'aménagement**  
Privilégier une forme compacte et utiliser des espaces tampons au nord de la maison.
- 3 **L'enveloppe**  
Une enveloppe performante réduit fortement les déperditions de chaleur. Elle permet aussi bien de conserver la chaleur l'hiver que de s'en protéger l'été.
- 4 **la ventilation**  
Nécessaire pour avoir un habitat sain, la ventilation occasionne des déperditions de chaleur. Des solutions performantes existent.
- 5 **Les émetteurs de chauffage**  
Préférer des émetteurs à basse température. Ils consomment moins d'énergie et sont plus confortables.
- 6 **Le système de chauffage**  
Choisir un système de chauffage à haut rendement permet de diminuer ses consommations. Les énergies renouvelables génèrent des économies et préservent nos ressources.



## PROGRAMME 2011

### Visites de Logements exemplaires dans le Rhône



Conception : Griffith - Crédits photos : ALE - HESPUL - Stéphane Péginière - Imprimé sur papier recyclé

Les Espaces Info→Energie du Rhône organisent des visites de réalisations exemplaires répondant aux objectifs de lutte contre le changement climatique.

Vous trouverez auprès d'**HESPUL** et de l'**ALE** de l'agglomération lyonnaise des informations et des conseils sur la mise en œuvre de solutions techniques permettant d'atteindre de hauts niveaux de performance énergétique.

## CONTACT

### HESPUL • Espace Info→Energie du Rhône (hors agglomération lyonnaise)

114, bd du 11 novembre 1918 - 69100 Villeurbanne - Tel. : 04 37 47 80 90  
[www.infoenergie69.org](http://www.infoenergie69.org) - contact@infoenergie69.org

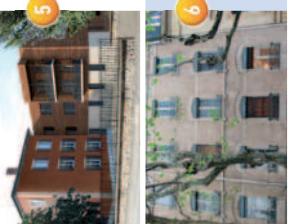
### Agence Locale de l'Energie • Espace Info→Energie de l'agglomération lyonnaise

8, rue Béranger - 69006 Lyon - Tél. : 04 37 48 22 42  
[www.ale-lyon.org](http://www.ale-lyon.org) - visite@ale-lyon.org

RhôneAlpes  
Région  
GRANDLYON  
communauté urbaine



**2011**



**19 mars  
Cublize**  
Réhabilitation BBC d'un gîte en pierre en cours de labellisation Ecogîte : chauffage-eau solaire, chauffage au bois déchiqueté, utilisation de matériaux d'origine végétale, étanchéité à l'air soignée.

**16 avril  
Pomeys**  
Construction d'une maison individuelle labellisée BBC Effnergie : ossature bois, poêle à granulés, VMC double flux, utilisation de matériaux d'origine végétale et 3 kWc de solaire photovoltaïque.

**14 mai  
Lyon 8<sup>ème</sup>**  
Construction BBC d'une maison individuelle : ossature bois, chauffage et VMC double flux, chauffe-eau solaire, isolation ouate de cellulose et fibre de bois.

**18 juin  
Caluire et Cuire**  
Rénovation d'une maison et extension en ossature bois : isolation par l'extérieur, isolation des combles, toiture végétalisée, poêle à granulés, chauffe-eau solaire et puits canadien.

**17 septembre  
L'Arbresle**  
Rénovation d'un téménement ancien en 10 logements BBC et construction de 4 logements neufs BBC : utilisation de briques de terre cuite, bardage bois, chauffage collectif au gaz, VMC double flux, chauffe-eau solaire et 3 kWc de solaire photovoltaïque.

**22 octobre  
Lyon 9<sup>ème</sup>**  
Rénovation d'un appartement dans un immeuble du début du XX<sup>e</sup>s, classé par les Architectes des Bâtiments de France (ABF) : isolation de combles, isolation par l'intérieur, chaudière à condensation, comptage individuel des frais de chauffage.

**19 novembre  
Poule les Echarmeaux**  
Résidence principale comprenant 4 chambres d'hôtes labellisées Ecogîte : ossature bois et brique monomur, chaudière à granulés, VMC hygroréglable, eau chaude et chauffage solaire. Retour, après 1 an d'exploitation sur les raisons d'une dérive de 30 % des consommations.

**3 décembre  
Lyon 3<sup>ème</sup>**  
Rénovation d'un appartement dans un immeuble des années 40 : isolation par l'intérieur, VMC hygroréglable et chaudière à condensation.

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**50 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**30 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**50 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**50 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**24 kWh ep m<sup>2</sup>/an neuf**  
**50 kWh ep m<sup>2</sup>/an ancien**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**55 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**100 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

\*Consommations prévisionnelles chauffage + ECS (énergie primaire)  
**80 kWh ep m<sup>2</sup>/an**

Repérez les visites sur la carte



## Visites

### ORGANISATION

Samedi 10h - 12h30  
Visites gratuites et non-commerciales, animées par des conseillers Info→Energie, en présence du propriétaire.

### INSCRIPTION

Sur nos sites internet :  
[infoenergie69.org](http://infoenergie69.org) ou [ale-lyon.org](http://ale-lyon.org)  
Par téléphone :  
04 37 47 80 90 ou 04 37 48 22 42

Un courrier ou courriel de confirmation avec l'accès vous sera adressé quelques jours avant la visite.

\*La consommation d'énergie annuelle pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS) d'un habitat BBC (Bâtiment Basse Consommation) doit être comprise entre 50 et 60 kWh ep m<sup>2</sup>/an. La consommation d'énergie annuelle pour le chauffage et l'eau chaude d'un habitat "très basse énergie" ou "passif" doit être comprise entre 20 et 30 kWh ep m<sup>2</sup>/an. A titre comparatif, les mêmes besoins pour une maison construite selon la réglementation actuelle en France se situent autour de 100 kWh ep m<sup>2</sup>/an et ceux d'une maison d'avant 1975 dépassant souvent les 250 kWh ep m<sup>2</sup>/an !